

« Une nouvelle image pour un réseau CIBTP transformé »

Depuis 85 ans qu'il remplit ses missions auprès des entreprises de la Profession, le réseau CIBTP a su régulièrement s'adapter. S'il est dans son cœur de métier de suivre les évolutions de la réglementation sociale, il a également assimilé les transformations technologiques – la gestion des comptes de plus de 200 000 entreprises et des droits de 1,6 million de salariés suppose un haut niveau de rigueur et d'expertise – et il s'emploie, enfin, à prendre en compte les nouveaux usages et les attentes de ses clients.

À cet égard, après dix années marquées par une très profonde réforme et tout en restant fidèlement attaché à ses valeurs de solidarité, de protection et de service, le réseau CIBTP n'est aujourd'hui plus le même... et le moment nous semble venu d'en faire état. Pour traduire cette transformation et renouveler symboliquement l'engagement qui le lie à la profession, le réseau adoptera, dans quelques semaines une nouvelle identité.

Suite page 2 →



LA PAROLE À

DAVID MACIEJEWSKI

Président

C'est une charge et une responsabilité des plus importantes que le Conseil d'administration du 27 septembre dernier m'a confié en m'élisant à la Présidence de la Caisse CIBTP d'Île-de-France.

Éphémère animateur bénévole, j'ai le plaisir de succéder à tous ces anciens présidents qui ont œuvré chacun avec leurs forces et leurs convictions à faire de notre Caisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Je ressens ma mission comme une pierre que je dois porter à l'édifice pour

que d'autres puissent ensuite continuer de construire.

Car du haut de ses 85 années d'existence, ce réseau porte toujours des valeurs empreintes de modernité comme la solidarité et la portabilité des droits. Il est d'ailleurs reconnu comme un acteur majeur de protection de la Profession.

La Présidence, c'est aussi un programme à un moment où émergent de nouveaux défis :

- Valoriser notre savoir-faire et garantir, à toutes les parties intéressées, que l'amélioration de la qualité de nos services est une démarche permanente et systématique au sein de notre Caisse ;

- Renforcer la confiance de nos clients grâce à notre gestion, rigoureuse et transparente ;

- Être un employeur engagé et responsable ;

- Et puisque cet été a marqué la fin de l'insouciance face aux risques climatiques, réduire notre impact environnemental.

Fort du soutien et de la confiance du Conseil d'administration, les membres élus du Bureau (voir p.4) s'engagent à œuvrer dans un esprit de concertation permanente et portent une ambition commune comme leitmotiv :

Vous offrir un service complet, fiable et accessible, au meilleur coût.

Dans ce numéro !

P. 2 : Découvrez le nouveau logo de votre caisse !

P. 3 : DSN : Corrigez les anomalies bloquantes

P. 4 : Indicateurs-clés d'activité

2022 : l'achèvement d'un cycle de transformation

Depuis 2012, le réseau CIBTP a connu de profonds changements. Sa structure, d'abord, s'est considérablement simplifiée avec le passage de trente-cinq à douze caisses, pour gagner en efficacité, mais sans renoncer à la proximité à laquelle adhérents et salariés sont attachés. Son outillage, ensuite, a été mutualisé et harmonisé. La refonte du système d'information fut un chantier long et complexe. Son déploiement est aujourd'hui largement réalisé, tout en conservant intacte l'ambition de s'adapter au mieux aux exigences des utilisateurs, dans le respect des contraintes techniques et d'un cadre réglementaire en évolution constante. L'action

du Réseau contre le travail dissimulé et la concurrence sociale déloyale, enfin, a pris une nouvelle dimension avec le lancement de la Carte BTP, gérée à l'échelon national et présente sur tous les chantiers de France.

Aujourd'hui, si le congé est toujours calculé avec exactitude et les indemnités, versées en temps et en heure, les déclarations et règlements sont sur la voie de la simplification grâce à la DSN et au prélèvement automatique, la planification des congés est facilitée, de même que la mise à disposition des attestations de mise à jour...

Une perception et des attentes qui nous engagent

" Une nouvelle identité pour prendre acte de la transformation du Réseau. "

Selon une enquête réalisée par l'institut CSA* au printemps 2022, les missions fondamentales et l'utilité sociale des caisses sont pleinement reconnues par les entreprises : garantes de l'application rigoureuse des dispositions réglementaires et conventionnelles, protectrices des salariés et contributrices de l'attractivité de la profession. Pour autant, les résultats de cette étude mettent en évidence un décalage entre la perception du Réseau et la réalité de ce qu'il est devenu, ainsi que des attentes en termes de service.

* Enquête qualitative menée par l'institut CSA du 7 au 24 mars 2022, auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises adhérentes et de cabinets comptables.

De nouvelles ambitions sous de nouvelles couleurs

La nouvelle identité du Réseau, qui sera officiellement lancée et déployée à partir du 28 novembre prochain, est la traduction de tout cela : prendre acte de la transformation du Réseau, afficher une image plus en adéquation avec ses valeurs, ce qu'il incarne et ce qu'il revendique, mais aussi apporter des réponses aux exigences posées par les adhérents, les tiers-déclarants et les salariés en termes d'accessibilité, de clarté de l'information, de simplification des démarches.

Cette démarche n'a donc rien de superficiel. Elle embarque

l'ensemble de nos équipes sur ce que porte cette nouvelle image : le reflet d'un Réseau expert, engagé, proche et protecteur des adhérents et des salariés, au service de la profession.

Cette nouvelle image sera officiellement lancée le 28 novembre et progressivement déployée sur l'ensemble de nos supports dans les semaines qui suivront. Avec elle, c'est une promesse renouvelée de l'ensemble de nos équipes à faire toujours plus et mieux pour contribuer à rendre la profession plus solidaire et plus attractive.

→ LA NOUVELLE IDENTITÉ EN BREF



L'Union des caisses de France CIBTP devient CIBTP France

👉 En ligne avec nos valeurs

Le réseau CIBTP exerce ses missions dans le droit fil de la tradition humaniste et solidaire de la profession. Au service de l'humain, il place la protection de celui-ci au cœur de sa raison d'être. Notre nouvelle identité illustre cette vocation fondamentale.

👉 Plus de simplicité

Recentrée sur l'acronyme CIBTP, la caisse adopte une dénomination d'usage courant plus courte et plus simple, à laquelle fait écho la nouvelle dénomination de l'Union des caisses de France, qui devient CIBTP France.



Retrouvez votre caisse sous une dénomination simplifiée

D'un seul coup d'œil, la couleur du logo distingue la tête de réseau des caisses qui le composent : bleu pour l'une, jaune-orangé pour les autres.

CARTE BTP

D'IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE

Le site Cartebtp.fr a fait peau neuve

+ simple + rapide + fluide

- »» Commande de cartes instantanée dès la première connexion
- »» Démarche plus rapide pour les renouveler
- »» Mot de passe unique pour gérer plusieurs comptes
- »» Gestion de comptes multiples sous une même session
- »» Attestation délivrée automatiquement lors d'un paiement par carte bancaire ou par avance de trésorerie...



À RETENIR

Salaire de base DSN

❖ Quelle information est attendue dans le salaire de base ?

Le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement d'éventuelles prestations sociales. Il ne comprend ni les primes et indemnités, ni les heures supplémentaires aléatoires. Son montant correspond usuellement à la première ligne du bulletin de paie d'un salarié.

Les heures supplémentaires structurelles, contrairement aux heures supplémentaires aléatoires, sont à prendre en compte dans le salaire de base.

Le salaire de base est utilisé par la Caisse pour calculer le montant de l'indemnité congés de vos salariés.

Retrouvez les éléments détaillés dans les fiches consignes 640 et 1975 sur Net-Entreprise

Corrigez vos DSN : Anomalies bloquantes CRM

❖ Chaque mois, vous devez vérifier votre Compte Rendu Métier (CRM) sur votre espace sécurisé et corriger ces anomalies bloquantes :

🔧 **CCI 0072** : « Le Code statut catégoriel Retraite Complémentaire Obligatoire (S21.G00.40.003) doit être cohérent avec le collège déduit de la classification (S21.G00.40.041) du salarié ».

🔧 **CCI 0087** : « La modalité d'exercice du temps de travail du salarié (S21.G00.40.014) n'est pas cohérente avec la Quotité de travail de son contrat (S21.G00.40.0013) ».

1. **Modifier votre paramétrage** des rubriques mentionnées (en vous aidant de la table CCLA sur net-entreprises et de notre fiche de paramétrage sur notre site Cibtp-idf.fr pour l'anomalie CCI0072).

2. **Anomalie CCI0072** : corriger sur votre espace sécurisé sur chaque DSN, les salariés concernés, depuis le menu Mon espace adhérent > Mon suivi DSN,



Anomalie CCI0087 : informer la caisse de la modification de votre paramétrage par mail via le formulaire de contact objet « DSN 2022 ».

EN BREF

LA RELATION CLIENT FAIT PEAU NEUVE EN ÎLE-DE-FRANCE

Votre accueil rue de Dantzig, à Paris se modernise et sera en rénovation pour une durée de 6 mois.

Par ailleurs, notre accueil téléphonique évolue :

à partir du 18 octobre, un téléconseiller accèdera instantanément à votre dossier et à vos échanges antérieurs avec la caisse, pour les rendre plus fluides, rapides et de meilleure qualité.

De plus et très prochainement vous pourrez consulter, depuis votre espace sécurisé, toutes vos demandes ainsi que leur historique. Vous verrez également le stade de traitement de votre demande.

DÉMARCHE QRCI

Le Conseil d'administration du 29 juin 2022 a approuvé l'engagement d'une démarche intégrée Qualité Risques Contrôle Interne consistant à mener des actions permanentes et durables pour améliorer en continu l'ensemble des processus de la Caisse, déterminer les dispositifs de maîtrise des risques, faciliter la prise de décision et adapter l'organisation.



NOMBRE DE SALARIÉS

ÉVOLUTION

	2020	2021	2022
Trim. 1	253 929	271 318	279 077
Trim. 2	259 479	276 040	-
Trim. 3	263 298	276 963	-
Trim. 4	265 910	277 288	-



SALAIRES DÉCLARÉS*

(*) en M. €

ÉVOLUTION

	2020	2021	2022
Trim. 1	1 471 979	1 656 411	1 752 972
Trim. 2	1 193 958	1 632 836	-
Trim. 3	1 396 170	1 417 277	-
Trim. 4	1 661 427	1 733 226	-



INTÉRIM (EN HEURES)

ÉVOLUTION

	2020	2021	2022
Trim. 1	5 511 354	7 325 551	5 001 879
Trim. 2	2 293 343	7 498 870	-
Trim. 3	6 105 381	7 421 036	-
Trim. 4	8 057 806	8 271 236	-

2021/2022 - UNE ANNÉE EN TROMPE L'ŒIL PAR RÉFÉRENCE À LA CRISE SANITAIRE

Les évolutions entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2021 font apparaître :

- Un nombre de salariés en hausse de 2,9 %
- Une masse salariale en hausse de 5,8 %
- Une baisse du recours à l'intérim de -31,7 %

Les évolutions sur 12 mois glissants
(par rapport aux 12 mois précédents)

NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS SUR 12 MOIS

Fin mars 2022 **+ 4,7 %**

MASSE SALARIALE SUR 12 MOIS

Fin juin 2021 **+ 13 %**

Fin septembre 2021 **+ 12,2 %**

Fin mars 2022 **+ 10,6 %**

INTÉRIM SUR 12 MOIS

Fin juin 2021 **+ 23,7 %**

Fin septembre 2021 **+ 39,8 %**

Fin mars 2022 **+ 18,5 %**

À SAVOIR

Élections du 27 septembre 2022

Composé de 7 administrateurs élus tous les 3 ans, le Bureau veille au bon fonctionnement de la Caisse.

Président	M. David MACIEJEWSKI	FFB GRAND PARIS IDF
1 ^{er} vice-Président	M. Thierry GESSET-PARMENT	CAPEB GRAND PARIS
Vice-Président	M. Sébastien THAVEAU	FFB RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Secrétaire	M. Emmanuel COLPAERT	FFB GRAND PARIS IDF
Secrétaire-adjoint	M. Jean-Luc SAUSSOIS	CAPEB GRANDE COURONNE IDF
Trésorier	M. Thierry LAUREAU	CAPEB GRANDE COURONNE IDF
Trésorier-adjoint	M. Thierry FROMENTIN	FFB ÎLE-DE-FRANCE EST



Nos sites :
Melun
Paris

Toutes nos coordonnées sur
[Cibtp-idf.fr](https://www.cibtp-idf.fr)

CIRCONSCRIPTION

Essonne, Hauts-de-Seine,
Paris, Seine-et-Marne,
Seine-Saint-Denis,
Val-de-Marne, Val d'Oise,
Yvelines

Directeur de la publication
David MACIEJEWSKI
Rédacteur en chef
Éric LIVONNEN

